**Zeitschrift:** Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue

philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica

di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg

**Band:** 59 (2012)

Heft: 2

**Artikel:** "Non mi pare di Dante..." : sur diverses lectures du De vulgari

eloquentia dans les débats sur la questione della lingua

Autor: Rosier-Catach, Irène

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-760570

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## IRÈNE ROSIER-CATACH

# « Non mi pare di Dante ...». Sur diverses lectures du *De vulgari eloquentia* dans les débats sur la *questione della lingua*

## Introduction

Ecrit dans les années 1304–1305, le *De vulgari eloquentia* ne fut quasiment pas lu pendant deux siècles¹. L'histoire de sa réception est étonnante. Tout d'abord le traité, écrit en latin, fut connu par les passages divulgués à Rome par Trissino, en 1524, qui suscitèrent des réactions à Florence, avant même qu'il n'en publie la traduction italienne en 1529. La version latine fut éditée à Paris par Iacopo Corbinelli, en 1577². D'autre part, l'opuscule fut longtemps considéré comme ayant été écrit après la *Commedia*, en raison du témoignage de Boccace, qui se basait sur la *Cronica* de Giovanni Villani :

Altresì fece uno libretto che l'intitola De vulgari eloquentia, ove promette fare iiii libri, ma non se ne trova se non due, forse per lo afrettato suo fine, ove con forte et adorno latino et belle ragioni riprova tutti i volgari d'Italia<sup>3</sup>.

- ¹ De vulgari eloquentia, a cura di Mengaldo, Pier Vincenzo, in: Mengaldo et al. (éds.): Opere minori, t. 2. Milano: Ricciardi 1979; De vulgari eloquentia, a cura di Tavoni, Mirko, in: Santagata, Mario Marco (éd.): Dante Alighieri. Opere minori I. Milano: Mondadori; Über die Beredsamkeit in der Vokssprache. De vulgari eloquentia I. (Lateinisch-deutsch), übersetzt von Francis Cheneval, mit einer Einleitung von Ruedi Imbach und Irène Rosier-Catach und einem Kommentar von Ruedi Imbach und Tiziana Suarez-Nani. Hamburg: Meiner 2007; De l'éloquence en vulgaire. Traduction et commentaires sous la direction d'Irène Rosier-Catach (traduction française par Anne Grondeux, Ruedi Imbach, Irene Rosier-Catach). Paris: Fayard 2011. Sur les trois manuscrits du De vulgari et leur réception, voir, en plus des introductions des éditions citées, Pulsoni, Carlo: La tradizione "padovana" del De vulgari eloquentia, in: Brugnolo, Furio/Verlato, Zeno Lorenzo (éds.): La cultura volgare padovana nell'età del Petrarca. Monselice: Il poligrafo 2006, 187–203; Bologna, Corrado: Un'ipotesi sulla ricezione del De vulgari eloquentia: il codice Berlinese, in: Brugnolo, Furio/Verlato, Zeno Lorenzo (éds.): La cultura volgare padovana nell'età del Petrarca. Monselice: Il Poligrafo 2006, 205–256.
- <sup>2</sup> DANTIS ALIGERII: *De Vulgari eloquentia libri duo*, nunc primum ad vetusti et unici scripti codicis exemplar editi, ex libris Corbinelli, ejusdemque adnotationibus illustrati. Parisiis: apud J. Corbon 1577.
- 3 GIOVANNI VILLANI: Cronica IX, c. 136; texte édité par M. TAVONI, qui indique que le passage est présent dans le ms. Ricc. 1533, mais manquant dans le ms. Davanzati: Le Prose della volgar lingua, il De vulgari eloquentia e il Convivio, in: MORGANA, Scotti/PIOTTO, Mario/PRADA, Massimo (éds.): Prose della volgar lingua di Pietro Bembo. Milano: Cisalpino 2000, 123–138, ici 134.

Dante n'aurait pas achevé son ouvrage « peut-être par crainte d'une mort proche ». Il y critiquait, « en un latin orné et avec de belles raisons », tous les vulgaires. Boccace reprenait l'histoire dans son *Trattatello in laude di Dante* (ca 1357–1362), et racontait que le *Convivio*, comme le *De vulgari* avaient été interrompus par la mort :

Altresì fece uno libretto che l'intitola De vulgari eloquentia, dove intendea di dare dottrina, a chi imprendere la volesse, del dire in rima; e come che per lo detto libretto apparisca lui avere in animo di dovere in ciò comporre quattro libri, o che più non ne facesse dalla morte soprapreso, o che perduti sieno gli altri, più non appariscono che due solamente<sup>4</sup>.

C'est à partir de Boccace que cette chronologie, qui situe le *DVE* comme dernière œuvre de Dante, se diffusa, comme en atteste le renvoi qui est fait à la *Vita di Dante* dans l'édition du *DVE* en vulgaire faite par Trissino. Elle était encore admise en 1577, lorsque J. Corbinelli publia le traité en latin.

La réception du *DVE* fut donc marquée par deux caractéristiques qui d'emblée en faussaient la lecture : d'une part, le fait de le considérer comme la dernière œuvre de Dante, et donc comme son « testament linguistique », imposait une confrontation avec la *Commedia* sur le double plan pratique et théorique, qui pouvait aboutir à relever des contradictions et à contester la paternité de l'opuscule<sup>5</sup> ; d'autre part, il fut lu en italien et non en latin, et avec un écart de deux siècles. On constate aisément certaines distorsions dues à la traduction italienne, aux modifications sémantiques d'un terme, ou aux choix de certaines variantes manuscrites. Ainsi, alors que Trissino traduit bien "latinum" par "italiano"<sup>6</sup>, ce qui est le seul sens de ce mot dans le *DVE* (avec la variante "latium" – le latin étant toujours nommé « grammatica »), Claudio Tolomei, dans son *Cesano*<sup>7</sup>, fait un usage équivoque du terme, le comprenant parfois comme « italien » parfois comme

<sup>4</sup> Trattatello in laude di Dante XXVI, éd. par SASSO, Luigi. Milano: Garzanti 1995, 74-75.

<sup>5</sup> Voir PISTOLESI, Elena: Con Dante attraverso il Cinquecento: il "De vulgari Eloquentia» e la questione della lingua, in: Rinascimento. Rivista dell'Istituto Nazionale di Studi sul Rinascimento XL (2000) 269–296; EAD.: Il 'De vulgari eloquentia' di Dante nella riflessione linguistica di Celso Cittadini (edi. della versone volgarizzata da C. del DVE: Del parlar volgare di Dante), in: Bollettino senese di storia patria. Accademia senese degli Intronati 105 (1998), 109–309. La contradiction sur le thème de la langue originelle (entre le chant xxvi du Paradis et le chapitre I vi du DVE) fut l'objet des discussions des années 1550, et mena également certains auteurs à contester la paternité de l'œuvre (notamment Giovan Battista Gelli); voir SIMONCELLI, Paolo: La lingua di Adamo. Guillaume Postel tra accademici e fuoriusciti fiorentini. Firenze: Olschki 1984; GAMBALE, Giacomo/ROSIER-CATACH, Irène: "Confusio" et "variatio" selon les anciens commentateurs de la Commedia, in: Bollettino di italianistica, n.s. anno VII, n. 2 (2010) 78–119.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir sa discussion dans le *Castellano*, §184–186. CASTELVECCHI, Alberto: *Giovan Giorgio Trissino*. *Scritti linguistici*. Roma: Salerno 1986; cf. LIEBER, Maria: *Gian Giorgio Trissino e la 'translatio studii'*: un umanista tra greco, latino e italiano, in: Italienische Studien XXI (2000) 119–151, ici 125–126.

<sup>7</sup> Tolomei, Claudio: *Il Cesano de la lingua toscana*, edizione critica a cura di Ornella CASTELLANI POLLIDORI. Firenze: Accademia della Crusca 1996.

« lingua latina" (donc "latin")<sup>8</sup>. De même le terme italien « *cortegiano* » utilisé pour rendre le latin « curiale » (mais aussi deux fois, chez Trissino, « *aulicum* », en *DVE* I XV 4 et I XV 6) a des connotations bien particulières liées aux cours de l'Italie de la Renaissance et en particulier à celle de Rome.

Le contexte du début du XIVe siècle, époque où écrivait Dante, était bien différent de celui du début du XVIe siècle, lorsque fut reçu le DVE. Dante affrontait deux grands thèmes, linguistique et politique. Le premier était celui de la langue du savoir, avec l'alternative entre le latin et le vulgaire. Dante plaidait avec de nombreux arguments, dans le Convivio, en faveur du vulgaire, alors que le choix du latin allait de soi pour les lettrés médiévaux et l'Université, et ce sans impliquer un retour à l'usage classique. Ce latin réservé aux litterati, toujours dénommé gramatica dans le DVE, était défini comme « inaltérable identité dans le temps et dans l'espace ». Le second thème était politique : la future cour italienne avait besoin d'un « vulgaire illustre » qui soit la « règle et la mesure » de tous les parlers italiens, à la manière dont toute communauté humaine devait être régie par un chef et des lois qui en assuraient l'unité. Celui-ci ne pouvait être identifié avec aucun des vulgaires municipaux, mais construit à partir des poètes des diverses cités qui avaient su s'écarter de leur vulgaire maternel9.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le contexte à la fois linguistique et littéraire s'était grandement modifié : le florentin avait perdu le monopole de la production poétique, le latin était devenu « langue morte » en même temps que s'effectuait le retour aux modèles antiques, les rapports entre latin et

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> TOLOMEI : Cesano, XI, §10–11 ; voir ibid n. 13, 101. Le ms. T, comme le ms. G (= Grenoble, Bibliothèque Civique, ms. 580) suivi par l'édition Corbinelli, écrit de fait Vulgare Latinum et non Latium (en DVE I XIX 1), ce qui est probablement l'origine de l'erreur de Tolomei. Voir TAVONI, Mirko : Recensione. Niccolò Machiavelli. Discorso intorno alla nostra lingua, a cura di Paolo Trovato, in : Rivista di letteratura italiana 2 (1984) 563–586, ici 579, n. 35 ; PULSONI, Carlo : Il De vulgari eloquentia tra Colocci e Bembo, in : BOLOGNA, Corrado/BERNARDI, Marko (éds.) : Angelo Colocci e gli studi romanzi. Città del Vaticano : Biblioteca Apostolica Vaticana 2008, 449–471, ici 453, n. 10. Cf. infra n. 33.

<sup>9</sup> Pour cette lecture politique du *DVE*, voir IMBACH, Ruedi/ROSIER-CATACH, Irène: *De l'un au multiple, du multiple à l'un – une clef d'interprétation pour le De vulgari eloquentia*, in: GREVIN, Benoit (éd.): *La « résistible ascension » des vulgaires – Contacts entre latin et langues vulgaires au bas Moyen Age au bas Moyen Age. Problèmes pour l'historien*. Mélanges de l'Ecole française de Rome 117 (2005) 509–529; IMBACH, Ruedi: *Appunti di uno storico della filosofia sur sul De vulgari eloquentia*, in: Letture Classensi 38 (2008) 41–62; ROSIER-CATACH, Irène: *Man as a Speaking and Political Animal. A political reading of Dante's De vulgari eloquentia*, in: FORTUNA Sara/GRAGNOLATI Manuele/TRABANT, Jürgen (éds.): *Dante's Plurilingualism: Authority, Vulgarization, Subjectivity.* Oxford: Legenda 2010, 34–51; EAD.: Civilitas. *De la famille à l'Empire universel*, in: ATUCHA, Inigo/CALMA, Dragos/KÖNIG-PRALONG, Catherine/ZAVATTERO, Irene (éds.): *Mots médiévaux, offerts à Ruedi Imbach.* Porto: Fidem 2011, 139–150. Sur le contexte politique de la composition du *DVE*, voir notamment INGLESE, Giorgio: *L'intelletto e l'amore, Studi sulla letteratura italiana del Due e Trecento.* Milano: La nuova Italia 2000, 116 sq.

vulgaire s'étaient du coup modifiés et avaient fait l'objet de vifs débats tout au long du *quattrocento*, la querelle du cicéronianisme avait donné matière à une théorie de l'« imitation » qui allait se transposer, avec Bembo, du latin au vulgaire, l'apparition de l'imprimerie, et son développement à Venise, avaient suscité de nouvelles exigences de normalisation linguistique. Sur le plan de la langue, il s'était développé des langues de cour, en particulier à Rome, et le florentin « vivant » s'était différencié de celui des auteurs devenus classiques, Dante, Boccace et Pétrarque : il devenait clair que ce dernier devait être décrit et enseigné, ce qui correspond à toute l'entreprise menée par Pietro Bembo dès le début du siècle.

Le DVE joua un rôle dans les discussions du XVIe siècle, d'abord dans les années 1524-1529, avec la question de déterminer quelle devait être et comment devait se nommer la langue littéraire italienne, ensuite, dans les années 1550 autour de l'Accademia Florentina, avec celle de la langue originelle et de sa relation avec le florentin contemporain. Un point commun à ces deux questions est celui de la « variabilité » des langues : il intervient dans le traitement de la première question, puisque les notions de variabilité, de pureté, de mélange, d'évolution sont discutées parmi les critères présidant aux choix de la langue, et également dans celui de la seconde, car la variabilité est vue soit comme un phénomène naturel affectant toutes les langues, soit comme une punition et un trait des seules langues postbabéliques. Or la question de savoir comment Dante, dans le De vulgari eloquentia, appréciait la variabilité linguistique, cruciale pour comprendre ce qu'est pour lui le vulgaire illustre, est également aujourd'hui un point de divergence entre les interprètes du DVE. Il nous semble que certains arguments présents dans débats anciens peuvent parfois expliquer les interprétations des Modernes, par exemple l'interprétation impropre du vulgaire illustre comme « mélange » à partir des traits les plus nobles des vulgaires italiens (ou par suppression de leurs défauts), ou encore la polarisation exclusive, dans la comparaison avec le Par. XXVI, sur la narration de Babel en DVE I VII au détriment de l'explication naturelle de la variabilité linguistique donnée en DVE I IX 5-1010. On ne prendra ici que quelques exemples portant sur les premières discussions des années 1524-1529, pour montrer la manière dont les arguments tirés du DVE ont été repris et utilisés par les protagonistes du débat, en fonction de la thèse défendue.

# Le débat des années 1524–1529

Quelle que soit l'exactitude avec laquelle Pietro Bembo rapporte les positions de l'ouvrage aujourd'hui perdu de Calmeta, *Della volgar poesia* (1506–1508), il s'y oppose avec virulence, comme on peut le lire déjà dans la pre-

mière rédaction de ses Prose, datant de 1512, et éditées plus tard en 1525. Calmeta défendait, selon lui, l'idée d'une « langue courtisane », celle « qui s'utilise dans les cours », née du « mélange » (mescolanza) de différentes langues. Bembo lui faisait cette réplique fameuse que la langue « qu'il met devant toutes les langues italiennes » : « [...] non è lingua, perciò che non si può dire che sia veramente lingua alcuna favella che non ha scrittore ». Bembo défendit une conception de la langue classique fondée sur Boccace et Pétrarque<sup>11</sup>. Se développèrent ensuite d'autres alternatives, en faveur d'une langue cortigiana, du florentin ou du toscan. Les témoins de ces discussions prennent le plus souvent, comme déjà chez Bembo, la forme de dialogues, généralement situés antérieurement à leur période de rédaction, où interviennent différents protagonistes. Les étiquettes proposées sont de fait multiples (cortigiana, italiana, commune, fiorentina, toscana, volgare ...) mais elles ne sont pas nécessairement assignées aux mêmes positions, et ne sont pas univoques. Et, surtout, elles ne renvoient pas toujours aux mêmes référents, puisqu'elles peuvent s'appliquer soit à la langue des classiques, soit à ce que doit être la langue littéraire contemporaine, soit à ce que doit être la langue commune italienne, soit encore à la langue des cours. L'autorité du De vulgari est alors diversement alléguée. Ainsi Machiavel, dans son Discorso intorno alla nostra lingua<sup>12</sup> se demande quelle était la langue en laquelle avait écrit « nos poètes et orateurs florentins », c'est-à-dire, Dante, Pétrarque, et Boccace (se la lingua nella quale hanno scritto i nostri poeti e oratori fiorentini, è fiorentina, toscana o italiana, §5-6). Et, plaquant la théorie du De vulgari sur la pratique de la Commedia, il reproche à Dante d'avoir soutenu qu'il avait écrit cette dernière en lingua curiale, ce qui serait d'ailleurs l'objectif même de la composition du traité (§21, 25). De même, lorsque Claudio Tolomei, dans son Cesano, introduit les différentes opinions soutenues à propos du nom de la langue, il vise « la belle langue avec laquelle [...] avaient été écrits tant de douces rimes, tant d'honorables proses » (I §3-6). Et pourtant, il s'étonne de ce que Dante, dans le De vulgari eloquentia, l'y ait dénommée « langue vulgaire » - ce qui ne lui semble d'ailleurs pas « un nom honorable pour un parler si honorable » - comme si sa question et celle qu'aurait posée Dante portaient sur une même réalité linguistique (I §17).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> TAVOSANIS, Mirko: Pietro Bembo. La prima stesura delle Prose della volgar lingua. Pisa: ETS 2002, I, c. XIII-XIV, 193–198; DIONISOTTI, Carlo: Pietro Bembo. Prose della volgar lingua. Milano: TEA 1966, ici 106–111. Voir notamment MENGALDO, Pier Vincento: Appunti su Vencenzo Calmetta e la teoria cortegiana, in: La rassegna della letteratura italiana (1960/3) 446–469.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> MACHIAVELLI, Niccolò: Discorso intorno alla nostra lingua, a cura di Paolo TROVATO. Roma: Editrice Antenore 1982; Dialogo intorno alla nostra lingua, a cura di Giorgio INGLESE. Milano: Rizzoli 1997; voir DIONISOTTI, Carlo: Machiavellerie. Storia e fortuna di Machiavelli. Torino: Einaudi 1980, 295–334; TAVONI: Recensione.

Nous partirons ici de la diffusion orale d'extraits en italien du *DVE*, faite par Trissino à Rome, en 1524, en vue de défendre sa conception d'une langue dénommée « italienne », qu'il exposera ultérieurement dans le *Castellano*<sup>13</sup>, et que soutient également Pierio Valeriani dans son *Dialogo della Volgar lingua*, datant de 1524<sup>14</sup>. Trissino avait été en possession d'un manuscrit du *De vulgari eloquentia* (le manuscrit T = Milano, Biblioteca Trivulziona, ms. 1088), sur lequel il avait apposé la petite note biographique de Boccace, citée plus haut, en orthographe réformée, à partir duquel il réalisera sa traduction italienne. Il l'avait procuré, lors d'un séjour romain, à Pietro Bembo et Angelo Colocci qui en avaient fait réaliser une copie<sup>15</sup>. Même si Bembo critique lui-même la position *cortegiana*, dès la première

<sup>13</sup> CASTELVECCHI: Giovan Giorgio Trissino, 19–82. Voir notamment MIGLIORINI, Bruno: Storia della lingua italiana. Firenze: Sansoni 1960, 324–343; VITALE, Maurizio: La questione della lingua. Palermo: Palumbo 1967; FLORIANI, Piero: La questione della lingua e P. Valeriano, in: Giornale storico della letteratura italiana CLV (1978) 321–345; TROVATO, Paolo: Il primo Cinquecento (Storia della lingua italiana, a cura di F. Bruni). Bologna: Il Mulino 1994, c. VI; TAVONI: Le Prose della volgar lingua, il De vulgari eloquentia e il Convivio, in: MORGANA, S./PIOTTI, M./PRADA, M. (éds.): Prose della volgar lingua di Pietro Bembo. Milano: Cisalpino 2000, 123–138, ici, 132–133; ANTONELLI, Giuseppe/RAVESI, Marcello: La questione della lingua nel Cinquecento, in: Atlante della letteratura italiana, vol. 1. Torino: Einaudi 2010, 739–749.

<sup>14</sup> VALERIANO, Giovan Pietro Pierio: Dialogo della volgar lingua di Gio. Pierio Valeriano. Non prima uscito in luce. Venetia: Nella stamperia di Gio. Battista Ciotti 1620, pour la première édition; la deuxième version est éditée dans TICOZZI, Stefano: Storia dei letterati e degli artisti del dipartimento della Piave. Belluno: Tissi 1813, 15–150; cf. FLORIANI, Piero: La "questione della lingua" e il "Dialogo" di P. Valeriano, in: Giornale storico della letteratura italiana 149 (1972) 324–332; VITALE: La questione, ici 43; MACHIAVELLI, Niccolò: Discorso, introd. XXXIV–XXXV. Sur la date de plusieurs des traités cités ci-dessous, existent certaines incertitudes ou opinions divergentes.

15 La copie réalisée par Bembo est complète (ms. V = Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, ms. Reginense latino 1370); pour Colocci n'est conservé qu'un fragment correspondant au chapitre IX et au début du livre X (ms. V1 = Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, ms. Vaticano latino 4817). Il n'y a pas de certitude quand aux dates : la possession par Trissino serait de la « seconde décade du XVe siècle » et sa transmission d'un des premiers séjours romains de Trissino à Rome (1514-1518) ; mais, quelle que soit la date de la copie réalisée par Bembo, il utilise le DVE dès la première rédaction de ses Prose qu'il déclare avoir terminée en 1512 (même si la composition du ms. est fixé par l'éditeur, M. Tavosanis, entre 1515 et 1523), ce qui ferait penser qu'il avait étudié le traité antérieurement ; voir RAJNA, PIO: Il trattato 'De vulgari eloquentia'. Firenze: Le Monnier 1896, IL-LX; PUL-SONI, Carlo: Per la fortuna del 'De vulgari eloquentia' nel primo Cinquecento. Bembo e Barbieri, in : Aevum LXXI (1997) 631-650 ; ID. : Il De vulgari eloquentia tra Colocci e Bembo ; TAVOSANIS: Pietro Bembo, ici 43. Sur l'influence du DVE sur la conception de la langue littéraire défendue par Bembo, voir également les travaux de Mirko Tavoni : le thème de la variabilité des vulgaires est souligné, non seulement pour s'opposer au latin, mais aussi contre les vulgaires parlés, et donc en faveur de la langue des classiques. Ce thème de la variabilité ressort également dans le « texte rival » des Prose, les Regole grammaticali della volgar lingua de Giovanni Francesco Fortunio. Voir TAVONI: Les Prose; ID.: Prosa della volgar lingua di Pietro Bembo, in : ASOR ROSA, Alberto (éd.) : Letteratura italiana. Le opere, t. I. 1992, 1065–1088; ID.: Pietro Bembo. Prose della volgar lingua, in: Gli incipit della letteratura italiana. Bari: Pensa Multimedia 2011.

rédaction des *Prose* donc bien antérieurement, il ne fut pas directement partie prenante du débat ultérieur. La publication de l'epistola de le lettere nuωvamente aggiunte ne la lingua italiana (imprimée après sept. 1524) de Trissino marque conventionnellement le début de la questione della lingua<sup>16</sup>. Il y proposait une réforme de l'orthographe, pour montrer que la langue "italienne" était susceptible de règles, et ne pouvait se suffire d'un alphabet latin. Il dira d'ailleurs aux Toscans que c'était de la Vénétie qu'étaient parties « les premières observations et les premières règles sur la langue ». Contrairement aux autres tentatives de l'époque pour codifier le vulgaire, qui établissaient leurs règles à partir de la littérature toscane classique (Fortunio, Bembo), Trissino se prenait lui-même comme exemple en publiant, un peu avant l'Epistola, en juillet 24, sa tragédie Sophonisba (composée dans les années 1512-1515), qu'il disait être écrite en langue italiana, et dans une graphie comportant les cinq nouvelles lettres17. L'intervention de Trissino suscita une première réaction des Florentins, avec le Discorso intorno alla nostra lingua de Machiavel<sup>18</sup> (oct.-nov. 24). Sa réforme orthographique fut vivement attaquée par les Florentins (cf. Discacciamento de le nuove lettere, inutilmente aggiunte ne la lingua toscana, de Agnolo Firenzuola, Il Polito de Claudio Tolomei, Risposta alla epistola del Trissino delle lettere nuovamente aggionte alla lingua volgar fiorentina de Lodovico Martelli, Dialogo sopra le lettere del Trissino de Nicolò Liburnio<sup>19</sup>). La discussion contre sa conception d'une langue «italienne» se poursuivit avec la Risposta de Lodovico Martelli<sup>20</sup>, qui mit en cause la paternité du DVE, puis avec le Cesano de la lingua toscana, de Claudio Tolomei<sup>21</sup>, resté inédit jusqu'en 1555. Trissino publia, les derniers

<sup>16</sup> Ed. CASTELVECCHI: Giovan Giorgio Trissino, 3–16. Traduction française de l'Epistola et du Castellano dans MALHERBE, Claude/MALHERBE-GALLY, Jacqueline/NARDONNE, Jean-Luc: Sur la langue italienne. Grenoble: Milon 2008.

<sup>17</sup> Cf. la dédicace de l'édition de Sophonisba, éd. par CASTELVECCHI: Giovan Giorgio Trissino, xv: « A la quale non credo già che si pωssa giustamente attribuire a vitio l'essere scritta in lingua italiana et il non havere anchora secondo l'uso commune accordate le rime, ma lasciatele libere in molti luoghi. Perciώ che la cagione la quale m'ha indotto a farla in questa linga si È che, havendo la Tragedia sei parti necessarie [...] manifesta cωsa È che, havendosi a rappresentare in Italia, non potrebbe essere intesa da tutto il pωpolo s'ella fosse in altra lingua che italiana compωsta."

<sup>18</sup> Le *Discorso* est resté inédit jusqu'en 1730 ; voir l'introduction de TROVATO : xxxvi-xxxvii.

<sup>19</sup> Ces traités sont édités par RICHARDSON, Brian: Trattati sull' ortografia del volgare 1524–1526. University of Exeter 1984. On remarquera dans les titres, que à l'adjectif italiana de Trissino, Firenzuola utilise celui de toscana et Martelli celui de fiorentina. Sur la postérité de la Risposta de Martelli par rapport au Discorso, voir TAVONI: Recensione, et la bibliographie citée: un argument majeur est que la Risposta répond à la proposition de réforme orthographique de Trissino, dont il n'est pas question dans le Discorso de Machiavel.

<sup>20</sup> Ed. par RICHARDSON: Trattati, 37-75.

<sup>21</sup> Ed. par O. CASTELLANI POLLIDORI, cit., situe la composition entre mars et septembre 1525 (ici lxvii-lxxxiv; notamment en argumentant à partir de l'antériorité par rapport aux *Prose* de Bembo, que l'auteur appelle de ses vœux, cf. *Cesano* VII §58). Il est possible que les

jours de 1528, son *Castellano*, dialogue en faveur de sa conception d'une langue commune italienne, puis en janvier 1529 la traduction italienne du *DVE*, qu'il ne signa pas, ainsi que, la même année une nouvelle *Epistola* sur la réforme orthographique, des *Dubbi grammaticali*, des *Rime*, sa *Poetica*, puis une *Grammatichetta*<sup>22</sup>.

## Machiavel et Martelli

Machiavel et Martelli vont donc réagir contre la position de Trissino, qui avait défendu l'idée d'une langue *italienne*. On ne sait pas quels passages du *DVE* ce dernier avait cités en faveur de cette thèse, ni ceux des arguments développés dans son *Castellano*, de cinq ans plus tardif, qu'il avait déjà utilisés à l'époque. Il avait certainement allégué des passages du *DVE* qui pouvaient appuyer l'idée d'une langue italienne ou curiale, car c'est exactement sur ce point que répond Machiavel, dans son *Discorso*. Machiavel reproche en effet à Dante d'avoir écrit le *DVE* pour montrer, par ressentiment, qu'il avait écrit la *Commedia* non en florentin mais dans une « *lingua curiale* » (§21, 38, 39, 58), *lingua comune italiana* (§11), ou *cortegiana* (§41)<sup>23</sup>. Machiavel va s'efforcer de montrer à Dante, dans un dialogue qu'il imagine avec lui, qu'il avait bien écrit en florentin (§27).

Dans toutes ces discussions, une des difficultés a pour origine la nature composite, sur le plan linguistique, de la *Commedia*. On peut en tirer argument soit en faveur d'une langue commune et suprarégionale, ce qui est la position de Trissino, soit en faveur de la langue florentine, jugée excellente précisément pour avoir su intégrer des éléments hétérogènes sans perdre son identité, ce qui est la thèse de Machiavel. Machiavel cherche d'emblée à répondre aux arguments en défaveur de la langue florentine qui pourraient se fonder sur la présence en son sein d'emprunts à d'autres dialectes ou langues. Le cœur de sa théorie repose sur l'idée que toute langue par

chapitres II–V, où l'on trouve décrites les positions des adversaires sur le nom de la langue, et la réfutation correspondante faite par Cesano dans les chapitres X–XII datent des années 1525, et que les chapitres VI–IX, avec la réponse de Cesano soient le fruit d'une élaboration ultérieure (TAVONI : *Recensione*, ici 571–575). Il y a pourtant dès les chapitres IV et V, nous le verrons, des citations du *DVE* plus nombreuses et précises que chez Machiavel ou Martelli, et qui ne se trouvent pas dans le *Castellano* (édité en janv. 1529). Ces citations ne dépendent pas de la version italienne et semblent avoir pour origine un texte *latin*, Tolomei ayant pu avoir en main un manuscrit du *DVE*, peut-être lors d'un séjour à Padoue (*ibid.*, 579 n. 35). A partir d'une analyse des variantes, comparant les vers du *DVE* cités par Tolomei, et les leçons manuscrits G et T, C. Pulsoni conclut, différemment, que Tolomei citerait plutôt « de seconde main » le traité dantesque, voir PULSONI : *La tradizione "padovana"*, ici 193–195 (opinion également de PISTOLESI : *Con Dante*). Mais cette conclusion n'explique pas toutes les autres mentions originales faites par Tolomei du *DVE*. Je remercie M. Tavoni des indications qu'il m'a fournies sur cette question difficile de la datation du *Cesano*.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> CASTELVECCHI: Giovan Giorgio Trissino, édite en outre les Dubbi et la Grammatichetta; cf. LIEBER: Gian Giorgio Trissino e la 'translatio studii'.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Cf. l'analyse de la structure et du contenu du traité dans Trovato, p. ixl sq. Voir TAVO-NI : *Recensione*.

nature est composite et changeante, se mélange à d'autres, s'accroit par des emprunts et des contacts. Mais que pourtant une telle langue peut bien s'appeller lingua patria si elle sait assimiler les vocables qu'elle accueille, si elle les « attire à elle », les intègre à son propre système morphophonologique, avec ses « modes, cas, différences et accents ». Ainsi, elle les fait « devenir florentins » (§28-32; §52-79). Les emprunts ne font donc en aucun cas devenir la langue « autre qu'elle-même » (§58). Le Dante de Machiavel reconnaîtra d'ailleurs que s'il a utilisé des termes non florentins dans son poème (lombards, latins, etc.), il les a intégrés de sorte qu'ils devinrent « semblables à la langue du reste de l'œuvre » (§37). Lorsque Machiavel pose à Dante la question : quelle est la langue de l'œuvre?, il lui fait répondre: la langue curiale, parlée « par les hommes de cour du pape, du duc, qui, étant hommes lettrés, parlent mieux que l'on ne parle dans quelque région particulière d'Italie » (§38. Vuol dire una lingua parlata da gl'huomini di corte del papa, del duca, i quali, per essere huomini litterati, parlano meglio che non si parla nelle terre particulari d'Italia). On voit bien ici comment Machiavel interprète curiale non pas au sens médiéval du De vulgari eloquentia, mais dans l'acception que lui avait donnée les défenseurs de la position cortegiana, dont on reparlera plus loin. Et aussi que le fait de raisonner à partir des extraits de Trissino, et en considérant l'opuscule comme postérieur à la Commedia, l'empêchait de voir quel était l'objectif de la théorie du vulgaire illustre.

Machiavel convainc ainsi Dante : « Adunque parli tu in Fiorentino, e non cortigiano » (§41). Alors que les langues maternelles sont « brutte » si elles ne sont pas mélangées, le florentin est la meilleure des langues, pour avoir su assimiler des éléments extérieurs sans se dénaturer. Une fois que Dante, Pétrarque et Boccace l'eurent utilisée, il fallait que les écrivains des autres provinces oublient leur « naturelle barbarie » pour suivre cet exemple (§76-77). Il est à noter que cette qualité particulière attribuée ici au vulgaire florentin avait été alléguée par Dante en faveur du bolognais dans le DVE, le seul vulgaire municipal à être estimé laudativement<sup>24</sup>. Il allait jusqu'à dire « que ceux qui affirment que les Bolonais parlent dans un parler plus beau n'ont peut être pas tort », car ils introduisent des éléments provenant des villes voisines, prenant ainsi à l'une la douceur, à l'autre la souplesse, à une autre encore la gutturalité. De ce fait, poursuivait Dante, « leur parler, grâce au mélange des opposés (commixtio oppositorum), reste tempéré jusqu'à atteindre une douceur digne d'éloge » (I XV 2-5). Il est difficile de savoir si l'idée de mélange a été empruntée à ce passage du DVE, d'autant qu'elle n'y est pas chez Machiavel assumée à celle d'une harmonie résultant de ce « mélange des opposés ». Quoiqu'il en soit des qua-

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> GERBIER, Laurent : Puissances de la langue mixte. Machiavel lecteur de Dante, in : BIARD, Joël/MARIANI ZINI, Fosca (éds.) : Ut philosophia poesis. Questions philosophiques dans l'œuvre de Dante, Pétrarque et Boccace. Paris : Vrin 2008, 39–51, ici 43–44.

lités reconnues au bolonais par Dante, elles mettent, au mieux, le bolonais en première place parmi les vulgaires municipaux d'Italie, mais n'en font pas pour autant le vulgaire « palatin et illustre » recherché (I XV 6). Ces qualités ne constituent donc nullement pour lui le critère pour définir le vulgaire illustre.

Lodovico Martelli reprit et développa la théorie du mélange, dans sa Risposta alla epistola del Trissino delle lettere nuovamente aggionte alla lingua volgar fiorentina de décembre 1524, en reprenant par fiorentina le titre de l'Epistola où Trissino avait utilisé l'épithète italiana, « afin de s'opposer à cette nouvelle patrie qu'il donne à notre langue » (Risposta, §4). A partir d'un long développement sur le caractère variable et composite des langues, sur la diversité des langues européennes et des dialectes italiens, il refuse qu'on puisse parler de la langue italienne, ou de la prononciation italienne (§16). Il conclut qu'une langue qui, comme la toscane, s'orne de vêtements d'autrui pour ne pas rester nue, n'en garde pas moins son nom et son identité (§34-35). Les mots étrangers deviennent toscans, puisque la "partie suit le tout" et non l'inverse (§37), comme ce fut le cas dans l'Antiquité pour la langue latine (§38-39). Pas plus qu'il n'est possible de parler d'une langue italienne, puisqu'il se trouve de nombreux parlers italiens, il n'est possible de parler d'une langue cortigiana, puisqu'il existe plusieurs cours (§48).

Martelli inaugure une nouvelle ligne de défense contre la thèse de Trissino, en mettant en doute l'authenticité du De vulgari eloquio25. Contre l'autorité de Dante, invoquée pour défendre la thèse de la langue cortigiana, Martelli relève que Dante n'avait mentionné la cortigiana lingua que dans « son livre en latin », le De vulgari, alors qu'il avait plutôt parlé ailleurs de langue "toscane" (cf. Purg. XVI 136-138; ibid, §66). Il soupçonnait donc que le DVE puisse être un faux, qu'il avait été forgé par quelqu'un d'autre, qui l'aurait écrit en latin pour qu'on ne reconnaisse pas la différence de style. Le fait d'être écrit en latin contredisait pour lui tous les arguments de Dante en faveur du vulgaire (§53). Que le traité soit pourtant annoncé dans le Convivio ne constituait pas, disait Martelli, un argument suffisant : c'est « une promesse et non un paiement ». Puisque, selon Boccace, les deux traités avaient été faits à la fin de la vie de Dante, on pouvait penser qu'il avait écrit le Convivio, mais n'avait pas eu le temps de tenir sa promesse pour le De vulgari (ibid. §51-53). Martelli ajoutait que la critique contre le florentin du DVE contredisait l'usage de mots florentins utilisés dans la Commedia, tels manucare ou introcque26. Pour finir, il utilisait le Convivio pour juger le De vulgari eloquentia. Tout ce que Dante dit dans le

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Martelli parle de la composition de l'ouvrage en latin, mais le désigne comme (il libro) De uulgari eloquio (§50, 59) ou il libro della volgare eloquentia (§53, 60). Noter qu'à l'inverse Machiavel le cite par son titre latin.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> DVE i xviii 2; introcque Inf. xx.130, manicare Inf. xxxiii.60 et Cv. I i 7 (Cf. la n. 39 de Richardson, 68).

Convivio ne pouvait selon lui être interprété que comme portant sur le fiorentino, et non sur la lingua italiana ou cortigiana, notamment quand Dante parle de l'amour à l'égard de sa propre langue, de la langue à laquelle il est le plus uni, de celle dont il est le plus proche, et qui lui a permis d'entrer dans les études (§61–62; §67–72).

La conclusion de Martelli est nuancée : que le *DVE* soit ou non de Dante, ses conclusions doivent être critiquées, et la *Comedia* défendue, au nom du *Convivio* qui parle du *Fiorentino idioma* (§60). Soit donc l'ouvrage n'est pas de Dante, soit s'il l'est, son autorité doit être rejetée au nom des raisons que Dante lui-même donne ailleurs. A chaque fois que Dante dit « vulgaire » il entend le vulgaire florentin, et ne parle de langue « italienne » que par antonomase pour dire « qu'elle est impératrice de toutes les langues » (§78). Il n'aurait pas dû parler de « vulgaire italien » sans préciser duquel il s'agissait – on voit à quel point ce raisonnement est éloigné de la conception du *vulgare Latium* comme « vulgaire illustre » développée dans le *De vulgari eloquentia* (§61–63, §76–78).

# Le "Castellano" de Giovan Giorgio Trissino

Cinq années plus tard, donc après le *Discorso* de Machiavel et la *Risposta* de Martelli à son *Epistola*, Trissino publia le *Castellano*, pour défendre la thèse d'une langue « commune », en s'appuyant sur le *DVE*, qu'il éditera peu après en traduction italienne, en janvier 1529. Trissino y met en scène une discussion qui aurait eu lieu peu après la publication de son *Epistola*. Elle opposait le Gouverneur du château Sant'Angelo à Rome, Giovanni Rucellai, qui défend sa propre position, celle d'une langue « italienne », et Filippo Strozzi, qui soutient la position florentine, à partir d'arguments empruntés à Martelli. La discussion porte toujours d'abord sur le nom de la langue – ce qui vise le titre de l'*Epistola* de Trissino (§18). Filippo lui reproche en effet d'emblée d'avoir ôté au florentin son nom en l'appelant langue « italienne » alors qu'il aurait du dire « toscane » (§22).

Trissino, pour développer sa position par la bouche du gouverneur, et répondre à ses adversaires florentins, va citer, mais assez librement, des passages tirés du *De vulgari eloquentia*. Tout à la fin, le Gouverneur demandera qu'on lui porte l'ouvrage et en fera lire de longs extraits (§204sq). Le Gouverneur répond à l'argument de Martelli, énoncé par Filippo (§180). Dante dit-il, sépare le « parlare human $\omega$  » en « v $\omega$ lgare  $\varepsilon$  grammaticale » (cf. *DVE* I I 2–4). Ainsi, selon lui, lorsque Dante, dans le *Convivio*, parle de sa propre langue, il renvoie au vulgaire de façon générale, à la langue naturelle (« propria l $\omega$ quela  $\varepsilon$  naturale di ciascun $\omega$  »), pour l'opposer à la l $\omega$ quela grammaticale, mais lorsqu'il veut nommer sa langue en tant que vulgaire particulier, il l'appelle bien *italiana* ou *italica*<sup>27</sup> (§183). Filippo contre-

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Les citations des deux textes ne sont pas littérales, ou leur sens modifié, afin de rendre les deux ouvrages cohérents. Dans le *Convivio* où il s'agit d'opposer le vulgaire au latin,

attaque en affirmant que le traité n'est pas de Dante, avec les arguments de Martelli (§187–192) et le Gouverneur s'efforce d'opposer des arguments allant en sens contraire (§196). Et Filippo rétorque, avec les paroles de Martelli, que si l'opuscule est authentique, alors il en rejettera l'autorité (§198).

La théorie de Trissino est énoncée par le Gouverneur en deux volets. La langue « italienne » est à la fois une langue « commune », obtenue par suppression de tous les traits particuliers des langues et dialectes italiens, et une langue « courtisane ». Il part de l'idée que toute langue est définie par une « generale communione », qui permet d'exprimer « les mêmes sens par quasiment les mêmes mots » (« un parlare humano che usa le medesime parole nel manifestare i medisimi sensi »; §101, 103) et repense la division des langues et dialectes du DVE (DVE I x et I XIX 1) selon une arborescence descendante analogue à un arbre de Porphyre. Le « parler » ou « langue humaine » est le genre le plus général, qui se divise en espèces qui ont chacune des propriétés particulières (§109). Chaque langue particulière est un genre, mais il n'existe pas de generale communione entre les langues européennes, qui conduirait à les ranger sous une même langue ou un même genre (§103). Par contre la langue italienne fonctionne bien comme genre, qui se divise en espèces différentes (langue de Rome, de Sicile, de Toscane, etc., cf. DVE I x 7) ; chacune de ses espèces, considérée comme genre, se divise à nouveau, comme la langue toscane (langue florentine, siennoise, lucquoise, etc.); et la division se poursuit pour ces espèces, par exemple la langue florentine (langue de Certaldo, de Prato, de San Miniato etc.); et chacune se divise encore en langues des quartiers, celles des quartiers en celles maisons, celles des maisons en celles des individus - puisqu'un individu peut avoir une langue avec une propriété particulière (§111-114 ; cf. DVE I IX 4). Si l'on écarte ensuite toutes les différences, prononciations, vocabulaires, façons de dire, à chacun des niveaux, on arrivera en remontant à une même langue, florentine, puis toscane, puis italienne (§117). Trissino construit ainsi sa langue italienne comme une langue commune, obtenue à partir des traits partagés par toutes les langues de l'Italie. Cette partie du raisonnement s'appuie sur l'idée de la division des langues, du DVE, mais en lui appliquant le schéma porphyrien de la division des genres en espèces obtenue à partir des différences spécifiques (§109 sq).

Dante parle du vulgaire italien pour le distinguer de ceux de la Provence ou d'Allemagne, et même quand il parle de son vulgaire propre il ne précise pas qu'il s'agit de son propre dialecte – n'utilisant jamais les adjectifs *fiorentino* ou *toscano* (ou *tusco*) pour qualifier une langue. Le fait de se polariser sur la question du nom, entendu comme nom de la langue de la *Commedia* fausse sans cesse l'argumentation : ainsi Dante dit effectivement qu'il appelle *vulgare italiano* (en fait *latium vulgare*, cf. *DVE* I xix 1) le vulgaire « illustre, cardinale, aulicum et curiale », mais il désigne ainsi le vulgaire illustre qui est celui de « toute l'Italie », tout comme il existe des vulgaires particuliers pour chaque régions ou chaque ville.

Le second volet du raisonnement développe une conception de la langue commune comme « mélange ». Ce modèle semble à première vue difficilement conciliable avec le modèle arborescent que l'on vient de décrire. Alberto Castelvecchi les articule de façon convaincante : le modèle arborescent est un modèle vertical, qui garde tout en haut de l'arbre tout ce qui reste une fois supprimé les particularités des espèces inférieures ; le modèle du mélange décrit, cette fois-ci au plan horizontal, les strates différentes correspondant à chacune des espèces d'un même niveau, avec une « mise en commun » de ce qui reste, et qui constitue finalement un mélange (§127–135).

Le modèle arborescent, qui remonte de l'idiolecte, en sept niveaux distincts, jusqu'à la « langue italienne » s'inspire du DVE I XIX 1, où pourtant la remontée des idiolectes aux dialectes sert uniquement à établir qu'il existe pour chaque niveau un vulgaire propre, comme il en existe un pour le niveau supérieur, le vulgaire italien. Trissino construit sa langue commune directement à partir des langues locales, alors que Dante construisait son vulgaire illustre à partir des langues des poètes, qui se sont écartés de leur parler municipal (DVE I XVI-XIX), ce qui fait une grande différence. On ne retrouvera d'ailleurs que rarement dans toutes ces discussions cette idée, pourtant exprimée dans le DVE à plusieurs reprises, à l'exception notable de Bembo et pour la raison que ce dernier défendra une norme linguistique fondée précisément sur les grands poètes du Trecento. Pour Dante, le vulgaire illustre comme unum n'est pas une sorte de dénominateur commun de ce qu'il y a de meilleur ou de commun dans les divers parlers municipaux : il est construit à partir des productions des poètes « dotés d'un cœur noble et de dons divins » (cf. DVE I XII 4), ce qui donne tout leur sens aux développements du deuxième livre du DVE.

Trissino n'avait pas diffusé la version du *DVE* qu'il avait entre les mains, mais revendiquait l'opuscule comme autorité pour fonder sa théorie. Pourtant il ne choisit de citer, dans le Castellano, que certains passages bien précis (en omettant notamment les chapitres I XVI-XVIII sur la reductio ad unum et les quatre attributs du vulgaire illustre). Il faudrait montrer dans le détail comment il détourne, dans les passages cités, les arguments de Dante. Ainsi, pour montrer comment se constitue la langue « commune », il reprend une série de vocables (Dieu, ciel, amour, mer, etc.), dont il dit qu'ils sont communs « à toutes les langues de l'Italie » - alors que Dante les mentionnait pour établir que les trois idiomes, oc, oïl, si, avaient une origine commune, l'idiome postbabélique « protoroman » (I VIII 5). Trissino ajoute même que ces vocables « ne sont propres à aucune langue d'Italie mais communs à toutes », prenant donc ces vocables comme dénominateur commun pour tous les parlers d'Italie, tandis que cette description caractérise de manière très technique, pour Dante dans le DVE I XVI, le vulgaire illustre. Alors que les poètes chez Dante sont cités pour leurs productions poétiques en tant que représentants du vulgaire illustre, ils sont chez Trissino mentionnés différemment, pour montrer que leur langue est fondamentalement « mélangée ». Et il y aurait bien d'autres exemples.

# Le Cesano de la lingua toscana de Claudio Tolomei

Le Cesano est original en ce qu'il se fonde certainement sur une lecture d'un manuscrit latin du DVE28. Il se présente à nouveau comme un débat entre quatre protagonistes. Chaque position va être exposée, puis réfutée, après que Cesano ait exprimé la solution de Tolomei en faveur d'une langue toscana (c. VI-XI). Les positions sont celles attribuées à Bembo (volgare), Trissino (« lingua di sì »), Baldassarre da Castiglione (cortegiana), et Alessandro de' Pazzi (fiorentina). Or des arguments différents (ou parfois d'ailleurs les mêmes arguments) sont empruntés au DVE pour appuyer chacune des positions, y compris celle de Cesano, comme si les arguments se rapportaient chez Dante à une même question, celle du nom de la langue (de quelle langue s'agirait-il d'ailleurs ?). Cesano aura beau jeu ensuite de dire qu'on ne peut tirer du traité aucune autorité, puisque Dante use d'appellations différentes, à moins de conclure, comme Martelli, que « cette œuvre n'est pas de Dante » (Cesano XI, §7). Sans pouvoir reprendre la longue argumentation du Cesano, on en donnera quelques exemples significatifs.

Bembo défend, selon Tolomei, la position selon laquelle la langue doit être appelée volgare (Cesano II), la langue étant celle du peuple (volgo)29, une opinion que confirmerait Dante tant dans son « libro de la Volgare eloquenza » que dans le Convivio (Cesano II, §9-10). Cesano rejettera cette appellation, arguant qu'elle n'est pas assez précise et qu'une langue doit être dénommée à partir du lieu où elle est parlée (X, 2-6), mais sans expliciter précisément l'usage que fait Dante du terme volgare dans ses deux ouvrages. Cesano passe ensuite à la position de Trissino : la langue devrait s'appeler italiana et lingua di sì, parce qu'elle est la langue qui s'utilise dans toute l'Italie « come ben ce lo insegnò Dante nel suo libro de la Vulgare Eloquenzia, e l'accena nel [xxxiii] de l'Inferno [...] » (III §13). L'Italie a une langue commune comme elle a des lois, des coutumes et des règles communes (III §26). La référence est ici faite à la division entre les trois langues de l'idioma tripharium roman (III §27 et X§10; cf. DVE I VIII 5) et à certains passages du Convivio (III §24-25 ; cf. Cv I X 14 et I XI 14). Cette position serait en outre cohérente avec la pratique de la Comedia, puisque

<sup>28</sup> Voir supra n. 21.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Cesano I §5 : « Il vulgo è quel che parla, dunque il parlare è Vulgare. Il volgo è architetto de la lingua, però la lingua è Vogare. » Ce n'est évidemment pas la position réellement défendue par Bembo dans ses *Prose* (que Cesano n'avait pas encore), qui défend certes le vulgaire contre le latin, mais prône le retour à la langue classique et rejette l'usage du peuple (cf. surtout les *Prose* I xviii); voir TAVONI, Mirko : Le Prose della volgar lingua.

Dante y utilise une langue en « mêlant » des paroles de diverses provenances (III §17-18).

L'utilisation la plus importante du DVE est celle qu'en fait, dans le dialogue imaginé par Tolomei, Baldassar Castiglione (c. IV), tenant de l'appellation cortegiana. Baldassar ne l'utilisait en fait pas lui-même, mais elle était déduite du titre de son ouvrage, Il Cortegiano, et de sa démonstration en faveur d'une langue de cour, déjà avancée au début du XVIe siècle et avant que le DVE n'entre en scène, notamment par Calmeta. Dans son Cortegiano, Castiglione imaginait une conversation qui se serait tenue à la cour d'Urbino en 1507, avec notamment Ludovico di Canossa, qui défend sa propre position, et Federigo Fregoso qui soutient des idées proches de Bembo30. Déjà dans la seconde rédaction (1518-1520), Castiglione, pour lutter contre la tendance à l'imitation des anciens et le toscanisme classicisant de Bembo, vantait l'introduction dans le toscan de mots étrangers, français ou espagnols « qui sont déjà acceptés dans notre parler » ainsi que le primat de l'usage et de la consuetudo (Il Cortegiano I xxxvi [2a]; cf. I xxxiv [Maier]). Il recommandait de modifier si besoin est le sens des paroles et d'inventer des mots nouveaux, vantant le modèle grec où se confondaient les quatre dialectes (I xxxv [Maier]). Cette liberté, à condition d'être utilisée judicieusement et sans affectation excessive, aboutirait ainsi à une langue nouvelle, qui ne serait plus « pura toscana antica », mais « italiana, commune a tutti, culta, florita et abondante de termini e belle figure » (I xxxii [2a]), « quasi come un delicioso giardino pien di diversi fiori e frutti » (I xxxv [Maier]).

Tolomei, dans son *Cesano*, exposant cette thèse *cortegiana*, fera parler Baldassar da Castiglione en sa faveur : « Io Cortigiana chiamarò questa lingua » (*Cesano* IV §8 ; §17). Différente de la conception de Trissino, donc, celle-ci se fonderait sur l'idée que l'art parachève la nature, en la « purgeant » de ses imperfections afin de l'embellir (IV §9–12). La position de Baldassar, ainsi exposée par Tolomei à partir d'un assemblable, fort peu fidèle à l'original, de bribes du *DVE*, reviendrait à penser la langue *cortigiana* comme construite à partir de parlers régionaux « naturels » ainsi épurés :

3º Sur les différentes rédactions du Cortegiano, voir GHINASSI, Ghino: Fasi dell'elaborazione del Cortegiano, in: Studi di filologia italiana XXV (1967) 155–196. La seconde rédaction est publiée par GHINASSI, Ghino: La seconda redazione del "Cortegiano" di Baldassarre Castiglione. Firenze: Sansoni 1968. La dernière rédaction, conservée par un apographe de mai 1524, et publiée en 1528, est éditée notamment par MAIER, Bruno: Il libro del Cortegiano con una scelta delle Opere minori di Baldesar Castiglione. Torino: Capretto 1955, 1964², et QUONDAM, Amedeo: Baldassar Castiglione. Il Libro del Cortegiano. Zingonia: Garzanti 1981, repr. 2007. Baldassar a remanié certains des chapitres linguistiques, de façon importante; on indique les références à la seconde rédaction éditée par Ghinassi par [2a], et les références à la dernière rédaction correspondant à l'édition de Maier par [Maier]. Voir MAIER: Introduction, 34 sq.; TROVATO: Il primo, 104–107.

IV §13. Certo io non negherò mai che elle non sieno a quelli, che ne le regioni loro le parlano, naturali [cf. DVE I 1 4]; e che Italia non habbia la sua lingua per le membra sue variata [DVE I xVIII 5]31, con la quale fanciulli e vecchi, huomini e donne, e in somma tutto il volgo parla comunemente [DVE I 1 1]. Ma questa non è quella che noi cerchiamo [DVE I XIV 8], nè quella di che ragioniamo, né quella di che a sì honorata mensa32 disputar si convienne, con ciò sia cosa che questa è nudo e puro parto de la Natura, non purgato, non nettato, non fatto bello da l'Arte : perché tra lei son mescolati vocabuli humili, parole sordide, aspre testure, accenti dissonanti, profferir fastidioso [DVE I XVII 3]; come più chiaro è assai che mi bisogni, per mostrarvelo, accender lume. Ne la quale talhora riguardando, parmi uno spazioso campo vedere, dove con le biade insieme veggia e spine e sterpi e molte triste herbe [DVE I XVIII 1] crescer parimente; laonde chi, per acquistar pregio di lodato dire, questa lingua usasse, egli certo non solo il bello, ma il sozzo dire userebbe ancora, e con l'amara scorza de le rozze parole, la dolce mirolla de le pulite guastarebbe.

La présence du *DVE* jusqu'alors tacite, deviendra ensuite explicite : Dante lui-même appuiera sa thèse en expliquant ce qu'est la langue *cortegiana illustre* (IV §20), à savoir « ce qui est dans toutes les cités d'Italie et ne se pose dans aucune », ce qui est la définition célèbre du c. I XVI :

IV §22 ho trascorsa Italia d'ogni intorno, né trovo in quella paese o cittade alcuna che sia maestra di questo honorato parlare [DVE I XVI 1] [...]. §23 Quella che voi cercate scorre spesso per le città d'Italia, e in nulla si sposa [DVE I XVI 6], perché non da' luoghi vuole essere ma da gli huomini amata [...]

Et on retrouvera ce chapitre cité dans la réfutation de la thèse cortigiana du c. XI. De façon étonnante ce sera la « lingua Latina » qui se trouvera être « regola e maestra di tutte l'altre lingue [...] che in nissuna città d'Italia si posi e per tutte egualmente discorra » (XI §11; §17)33.

Alessandro de' Pazzi soutient ensuite, dans le dialogue de Tolomei, la thèse « fiorentina », en reprenant de nombreux arguments au *Convivio*, cette fois-ci. Pourtant le *DVE* n'est pas absent, utilisé de manière très particulière. Selon le raisonnement que lui attribue Tolomei, Alessandro se servirait surtout du *DVE* I I, et de la distinction entre parler naturel et parler secondaire (*grammatica*). Mais le raisonnement est totalement biai-

<sup>3&</sup>lt;sup>1</sup> Dans le *DVE*, c'est le « vulgaire illustre » qui est dispersé par ses membres, et non le parler « naturel ». Comme on l'a dit, le texte en italien ne correspond pas à la traduction de Trissino, et semble plutôt cité à partir du latin. Les références vont des simples allusions à des expressions plus littérales.

<sup>32</sup> Référence évidente au Convivio.

<sup>33</sup> Entre ces deux paragraphes, où « lingua Latina » pourrait être l'italien comme dans le DVE, mais où on l'a généralement interprété comme renvoyant au latin (ce qui donne un sens absurde), on trouve de fait au moins un cas où l'expression désigne sans aucun doute le latin mis en parallèle avec le grec (xi §16). Et que dire du passage où est expliqué qu'il y a non seulement en Toscane, mais aussi dans la langue espagnole et française « infinite Latine parole » ? Cf. la discussion de ce point dans les articles cités supra n. 8\*.

sé, puisque les arguments donnant le primat au vulgaire naturel sur la grammatica artificielle sont étrangement reportés sur le seul florentin : c'est en effet lui qui est appris par imitation des parents (V §12), dès les premiers jours, et sans besoin d'étude (alors que les non toscans doivent l'apprendre) (V §13). De même, c'est du florentin dont tout le monde se sert en Toscane, même les femmes et les enfants (V §23). Et il est parfaitement naturel aux poètes toscans, alors que les non toscans doivent l'apprendre (V §27-28). Même la conclusion donnée pour le vulgaire naturel dans le DVE I I est appliqué au toscan, à savoir qu'il est « il più nobile parlare » (V §31-32). Toute la démonstration vise à établir la plus grande naturalité du florentin, à partir des arguments généraux que Dante appliquait au parler vulgaire en général, opposé au parler secondaire! De là on arrive à une paraphrase déformée du DVE I XVI, qui revient à une tautologie absurde : le toscan ne se trouve dans aucune des régions d'Italie (ce que Dante disait du vulgaire illustre), il n'existe pas en dehors de la Toscane, et, en cheminant dans toutes les villes de l'Italie, on verrait qu'il ne s'y trouve aucune des caractéristiques du florentin, les temps, les accents, l'ordre des mots, etc. (V §17). Cette langue de Florence est donc la « plus excellente », et « c'est avec elle que Dante a écrit sa divine Comédie » (V §36). Elle doit donc nous donner « la regola del dire e il nome a la lingua »(V §33) - ces notions de « règle » et de « norme » (V §31) faisant à nouveau un écho du DVE.

Prend finalement la parole Gabriel Cesano, le porte-voix de l'auteur, en faveur de la position toscana. Et ici, ce sont d'autres chapitres du DVE qui vont être utilisés, à savoir l'exposé du DVE I II-III montrant que l'homme fut doté naturellement du parler, à la différence des anges et des animaux. La dimension « politique » de la démonstration est bien mise en relief : c'est parce que l'homme doit naturellement vivre avec les autres pour satisfaire ses besoins que Dieu lui a donné la parole pour qu'il puisse échanger avec les autres (VI §12). Cesano élargit l'idée du Convivio, que le premier parler est celui qui est « plus uni » à celui qui le parle, à tous les cercles de vie commune (ou civilitates) que Dante avait considéré dans le Convivio puis ensuite dans la Monarchie, pour établir qu'il existe, pour toute communauté humaine, une langue qui devient commune à ceux qui la parlent, se maintenant et se transformant par l'usage - Cesano allant jusqu'à imaginer l'utilité qu'il y aurait à une langue « monde » (VI §32-34). Mais puisqu'à chaque fois qu'une langue se pose dans un lieu, elle devient commune à ceux qui la parlent, se maintenant par l'usage tout en se transformant sans cesse, elle doit garder le nom du lieu où elle s'utilise.

## **CONCLUSION**

Même après la publication de l'editio princeps en latin, se poursuivit la discussion sur l'authenticité du *DVE*, toujours étroitement liée à la défense

d'une position. Il est frappant de voir repris toujours les mêmes passages, qui avaient été au cœur de l'attention dès le début du débat au XVe siècle, en particulier la critique vive faite du toscan, ou, pour les discussions du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le seul chapitre I VII DU DVE. De ce fait, le chapitre I IX sur la reconstruction secundum beneplacitum des parlers après l'oubli de la langue d'Adam, et la variabilité conséquente des parlers postbabéliques, pourtant si consonante avec le chapitre du Conv. I v 9 (celui-là même où il annonçait la composition à venir du DVE) n'étaient jamais cités. On négligeait cette proximité, on rapprochait ce chapitre du Convivio du Par. XXVI, en l'opposant au seul DVE I VII, à cause de la question qui était posée alors. Déterminer si la langue d'Adam était ou non soumise à la variabilité devait servir à prouver soit que les langues contemporaines étaient des corruptions des langues postbabéliques, soit qu'elles provenaient d'un processus continu d'évolution remontant à une origine araméo-étrusque, ce qui permettait de soutenir que le florentin n'était pas une forme corrompue et abatardie du latin. Dans les échanges des années 1524-1529, la lecture du DVE, déjà entâchée par une datation erronée de l'ouvrage et marquée par une divulgation orale partielle et en italien, était étroitement tributaire des enjeux de l'époque, concernant le nom et l'identité de la langue - nous avons vu pourtant que la langue qui était en cause n'était pas entendue de façon univoque, et que la question pouvait être prise de dicto ou de re. C'est en fonction de ces enjeux qu'on mettait en cause la cohérence de Dante, qu'on confrontait les différentes prises de positions théoriques, qu'on opposait celles-ci à la pratique de la Comedia. C'était, on l'a vu, la stratégie adoptée par Machiavel, quand il faisait accepter à Dante lui-même, installé comme personnage dans un débat fictif, d'admettre qu'il n'avait pas écrit en langue "courtisane" mais bien en fiorentin. Les enjeux expliquaient aussi le silence total sur certaines idées pourtant centrales dans le DVE: ainsi, mis à part chez Bembo, nous l'avons vu, "la langue" défendue n'était jamais, comme le vulgaire illustre, conçue comme un divertere, comme un éloignement conscient, de la part des poètes, par rapport à leur parler municipal. En deux siècles, la situation avait changé. Pour Dante, il s'agissait de construire la norme, ou d'ériger en norme, à des fins politiques, une pratique poétique. Au début du XVe siècle, l'existence des trois couronnes était une donnée incontestable.

Dans les deux débats, l'authenticité du *DVE* fut mise en cause, en refusant la paternité à Dante, ou en considérant même que c'était un faux forgé par Trissino sous le nom de Dante pour défendre sa position. Mais la question de l'authenticité n'était pas essentiellement une question empirique, même si elle était argumentée à partir de la confrontation de passages parallèles. Elle était toujours étroitement liée à la fonction d'autorité que, selon la thèse à démontrer, on voulait accorder au traité. Elena

Pistolesi conclut justement que la fonction du traité dans la questione de la lingua, a changé le rapport à l' "autorité" qu'un texte pouvait avoir<sup>34</sup>.

Comment comprendre cet étonnant rapport au texte qui se traduit, même de la part de ceux qui le lisaient en entier, comme Trissino, par des détournements des passages cités ? ou comme chez Tolomei, par des enseignements contradictoires tirés des mêmes citations (selon qu'ils sont dans la bouche de tel ou tel protagoniste du débat) ? ou par des montages de passages hétérogènes rapprochés sans égard envers l'original ? Gelli, quant à lui, ira jusqu'à reprendre et paraphraser longuement les chapitres I II-III du *DVE*, mais sans le dire puisqu'il avait, en raison de la contradiction sur Babel, déclaré d'emblée le traité inauthentique35!

On peut se demander à quel point les débats du début du XV<sup>e</sup> siècle pèsent encore sur les interprétations contemporaines du *DVE*. Ceux des années 1524 laissent parfois encore des traces, notamment l'interprétation du vulgaire illustre comme "mélange"<sup>36</sup>, ou l'appellation de "vulgaire illustre" plaquée sur la langue de la *Comedia*. Ceux du milieu du siècle pèsent certainement davantage, en raison du poids idéologique fort de l'interprétation de Babel, du péché et de la "réparation" humaine plus généralement<sup>37</sup>.

<sup>34</sup> PISTOLESI: Con Dante, ici 295.

<sup>35</sup> GAMBALE/ROSIER : Confusio et variatio, ici 115–116.

<sup>36</sup> Voir par exemple PISTOLESI: Con Dante, ici 282.

<sup>37</sup> Cf. encore le livre récent de CORRADO Massimiliano : Dante e la questione della lingua di Adamo (De vulgari eloquentia, I 4–7; Paradiso, XXVI 124-128). Roma : Salerno 2010, qui omet totalement le chapitre I IX du DVE.